

# COMMUNE DE MONT-LA-VILLE

## Election à la Syndicature du 26 avril 2026 (1<sup>er</sup> tour)

### Procès-verbal d'élection tacite

Le Bureau électoral, constatant :

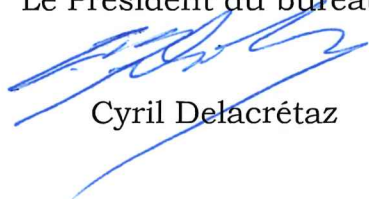
- que seule la liste N°1 « Entente Villageoise », comprenant le nom d'une personne candidate, a été déposée dans les délais légaux,
- que la liste déposée est conforme aux articles de la LEDP et de son règlement d'application (RLEDP),
- qu'un seul siège est à repourvoir,

### PROCLAME

**Monsieur Etienne CLERC**, né le 23.07.1967, originaire de Bofflens, domicilié à Route du Chome 10 à 1148 Mont-la-Ville, **élu tacitement Syndic** pour la législature 2026-2031.

Pour le Bureau électoral

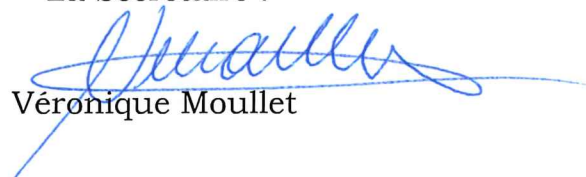
Le Président du bureau :



Cyril Delacrétaaz



La Secrétaire :



Véronique Moullet